



APFUCC

**Congrès 2016, University of Calgary
Calgary, samedi 28 – mardi 31 mai 2016**

Atelier 5. Lire les signes policiers, policer les signes (XVII^e-XX^e)

Dans le cadre de cet atelier, nous traiterons de la mise en place discursive du savoir policier. Partant de l'institutionnalisation de ce savoir qui, à partir du XVII^e siècle combine police, urbanité, et pouvoir, nous explorerons comment la question du policier soulève du même souffle la question du signe, tant du côté des instances qui les produisent par les interdits, ordonnances, édits et mémoires, que du côté de ceux qui les manipulent.

On s'intéressera ici au sujet interprétant les signes du policier dans le discours social. Il y a bien sûr le policier qui produit et fait circuler les signes, et celui qui fait figure d'interprétant, popularisé dans la fiction qui se développe à partir du XIX^e siècle sous les traits du détective qui doit interpréter le crime, lire les traces sur le corps du criminel ou de la victime, comprendre les lieux, suivre les pistes. Mais il y a aussi le sujet citoyen, celui qui doit lire les signes policiers, faire sens des interdits, les règles, faire bon usage de la circulation mise en place par les formes discursives ou physiques de la police. Bien souvent, c'est en termes de dérèglement que ce savoir interprétatif se pose, tant dans les comédies du XVII^e ou les fictions romanesques (romans d'initiation, parodiques, contes philosophiques) du XVIII^e, que dans les récits à énigme de la modernité.

Bref, qu'il s'agisse du policier ou du citoyen, cette problématique du « que faire » avec les indices a le mérite d'ouvrir le sujet à un ensemble de problèmes de lecture, d'usage, de modes d'être citoyen et de l'historicisation des pratiques indicielles, que Carlo Ginzburg rattache au développement de la médecine moderne, concomitant de la naissance du récit policier holmésien et de la psychanalyse freudienne. Il serait intéressant de déceler ces problématiques dans des pratiques textuelles antérieures.

Les communications peuvent porter aussi bien sur des dimensions historiennes, littéraires, que philosophiques ou artistiques, et sur des éléments de corpus qui appartiennent tant à l'Ancien Régime qu'à la modernité. Exemples :

- Récit policier, récit de la police
- L'enquête dans les fictions
- Logique citoyenne et logistique policière
- Savoirs policiers, savoirs de la politesse
- Police du discours et art de lire

Responsables de l'atelier :

Jessy Neau – jneau@uwo.ca

Daniel Vaillancourt – vaillan@uwo.ca

Western University

Date limite pour l'envoi des propositions : le 15 décembre 2015